

price.  
dent jeta le Gou-  
ta beaucoup par  
que les Iroquois,  
action de la part  
sieulement à leur  
d'une très grande  
écher, & M. de  
champ Joncaire  
tons la promesse  
entière satisfac-  
MAREST à re-  
lichillimakinac,  
il feroit cesser le  
; il le fit accom-  
, & tous deux  
ient sur l'esprit  
inées Sauvages  
ils leur avoient

terminée, qu'il  
plus fâcheuse,  
mette du Gon-  
gagés dans une  
ies, nous eût  
écessité de dé-  
tors avoit été  
os intérêts, &  
grande facilité  
les armes des  
qui y donna

quelques Ou-  
ujer, & leurs  
ouaise en de-  
de répondre

## PIELAN. FRANCE. LIV. XIX.

que la chose étoit arrivée par négligence. Quel-  
que tems après un Outaouais, fort considéré  
ans sa Nation, fut encore tué par un  
Miami. On demanda encore justice ; & on  
eut la même réponse. Les Outaouais piequés  
au vif, s'adressèrent à M. de la Motte Ca-  
dillac, qui commandoit au Détroit, où il y  
avoit un Village de Miâmis, un d'Outaouais,  
& un de Hurons : cet Officier répondit qu'il  
s'informeroit de la maniere, dont la chose  
étoit passée, & qu'il feroit justice.

1706.

Peu de jours après il partit pour Quebec, Ceux-ci pren-  
et en prenant congé des Outaouais, il leur nent ombrage  
dit que, tant qu'ils verroient la Femme au  
Détroit, ils pouvoient demeurer tranquilles ;  
mais que si elle en partoit, il ne répondroit  
point de ce qui pourroit arriver dans la suite.

Le bout de deux mois Madame de la Motte  
embarqua pour aller rejoindre son Mari à Que-  
bec, & alors les dernières paroles, que ce Com-  
mandant avoit dites aux Outaouais, jointes  
à ce qu'il les avoit quittés, sans leur faire  
justice des Miayais, leur firent appréhender  
que les Francois n'eussent résolu leur perte,  
pour les punir de ce qu'ils avoient fait à Ca-  
rardouy contre les Iroquois ; car quoiqu'ils  
eussent réparé cette faute, comme les Sau-  
vages ne pardonnent jamais bien sincé-  
rement, ils se défient toujours de la sincérité  
du pardon de la part de ceux, qu'ils ont  
offensés.

Sur ces entrefaites un Officier, nommé  
BOURGONTE, arriva au Détroit pour y re-  
lever le Sieur de Tonni, que M. de la Motte  
Cadillac y avoit laissé Commandant en sa  
place. Les Sauvages étant allés pour le saluer,

Indiscrétion  
de deux Ofi-  
ciers.